

Communiqué de presse

Paris, le 11 mars 2008

Les demandeurs d'emploi face au bénévolat

En 2002, selon une enquête INSEE, 20% des chômeurs déclaraient faire du bénévolat, contre 30% d'actifs et 23% de retraités.¹

Pourquoi les demandeurs d'emploi s'engagent-ils, quels sont les effets de cet engagement et quelles conclusions en tirer ?

Pour mieux comprendre cette démarche, Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) et France Bénévolat ont engagé une étude auprès de demandeurs d'emploi, de conseillers ANPE, de recruteurs, de responsables associatifs et syndicaux.

Les motivations : désir d'être utile et recherche d'un mieux-être

Parmi les motivations évoquées par ces chercheurs d'emploi qui poursuivent ou entreprennent des actions bénévoles, il en est trois principales : **la recherche d'un mieux-être, le désir d'être utile et de nouer des relations**. L'aide à la recherche d'emploi vient ensuite.

Selon les cas, on distingue différentes approches:

- le bénévolat comme moyen de faire face au mal être créé par le chômage (solitude, inactivité),
- comme expérience pratique ouvrant sur une activité professionnelle,
- comme transition vers la retraite.

Dans tous les cas, si le bénévolat a **d'indéniables effets positifs**, il ne dynamise pas à lui seul la recherche d'emploi, pas plus que le retour à l'emploi.

Le point de vue des tiers : un consensus sur l'impact positif du bénévolat

Les accompagnateurs et les conseillers sont favorables au bénévolat des demandeurs d'emploi, à condition que l'objectif prioritaire, le retour à l'emploi, n'en soit pas victime.

Les recruteurs considèrent que le bénévolat témoigne du souci de l'autre ou de l'intérêt général, mais l'investissement bénévole du candidat peut faire craindre une moindre implication professionnelle.

Les syndicats interrogés (CFDT, CGT et UNSA) retiennent le caractère positif du bénévolat comme moyen de demeurer actif et d'être utile à la société.

Propositions : pour un bénévolat des demandeurs d'emplois mieux considéré

Il importe d'éviter tout simplisme et d'adopter une doctrine d'usage nuancée et personnalisée.

Du côté du service public de l'emploi, les conseillers pourraient être attentifs à tout ce qui constitue la vie extra-professionnelle du demandeur d'emploi.

Du côté des associations, un travail pédagogique est nécessaire : considérer un demandeur d'emploi comme tout autre bénévole, tout en s'organisant pour l'aider et anticiper un départ lié à un retour à l'emploi.

Du côté des accompagnateurs, se poser la question en respectant la liberté de choix de chacun.

Dans tous les cas, le bénévolat peut être **suggéré** aux demandeurs d'emploi, **jamais imposé ni institutionnalisé**. Par nature, le bénévolat est un engagement libre et désintéressé.

¹ - Enquête INSEE, *La vie associative en 2002, 12 millions de bénévoles*, Michèle Febvre, Lara Muller. INSEE Première n°946-février 2004 Nota : chiffres et pourcentages concernant les personnes âgées de plus de 15 ans.

SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE (SNC) :

SNC a pour missions d'aider des personnes en recherche d'emploi à retrouver du travail grâce à un accompagnement personnalisé effectué par un binôme de bénévoles, de créer des emplois dans le secteur non marchand pour ces personnes et d'avoir une parole dans l'espace public pour faire connaître ses positions concernant le chômage et le travail. Depuis plusieurs années, Solidarités Nouvelles face au Chômage, s'efforce d'organiser l'expression individuelle et collective des personnes qu'elle accompagne. Elle est intéressée par une réflexion permettant de prendre la mesure et de mieux comprendre les effets du bénévolat des chercheurs d'emploi afin d'en tirer des enseignements pour son action.

FRANCE BENEVOLAT :

France Bénévolat, premier réseau français de mise en relation des associations et des bénévoles, a pour vocation de promouvoir le bénévolat associatif et de faire progresser la gestion des ressources humaines bénévoles. Constatant une fréquentation notable des demandeurs d'emploi dans ses centres d'accueil, France Bénévolat a souhaité étudier le bénévolat des demandeurs d'emploi pour mieux appréhender leurs motivations et l'incidence du bénévolat dans leur parcours, avec comme objectif une meilleure orientation.

Gérard Bonnefon

a assuré des responsabilités et diverses missions dans le secteur social et celui de l'éducation populaire. Dernier ouvrage paru : Penser l'éducation populaire : Humanisme et Démocratie, publié en 2006 aux Editions Chronique sociale.

Du même auteur : Art et lien social, les pratiques artistiques des personnes handicapées, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 1997. Handicap et cinéma, Editions Chronique sociale, Lyon, 2004.

L'étude ***Le bénévolat des demandeurs d'emploi et Histoires au chômage*** peuvent être communiquées en s'adressant à Solidarités Nouvelles face au Chômage et à France Bénévolat.

La publication d'un ouvrage est envisagée d'ici la fin de l'année 2008
Le ***résumé*** et la ***synthèse de l'étude*** sont disponibles sur les sites :

www.snc.asso.fr et www.francebenevolat.org

Contact presse :

Solidarités Nouvelles face au Chômage :

Jessica HOLC
01 42 47 13 40
jessica.holc@snc.asso.fr

France Bénévolat :

Sophie MIN SINTIVE
01.40.61.97.22 / 06 61 12 04 56
presse@francebenevolat.org

Cocarde :

Catherine ORPHELIN
01 46 37 44 53 / 06 80 22 62 35